

Coopération et synergies régionales pour mieux gérer la pêche thonière

13^e session du Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans le secteur de la pêche thonière

17-18 juin 2025, Flic en Flac, Ile Maurice – Le thon, espèce marine migratoire, constitue une ressource vitale pour l'alimentation et l'industrie de la pêche et de la transformation. La gestion de cette ressource majeure nécessite une collaboration étroite entre les États côtiers et les acteurs de la filière.

C'était tout l'objet de la 13^{ème} session du Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans le secteur de la pêche thonière (GTCCPT) réuni à Maurice du 17 juin 2025 à 18 juin 2025 sous l'égide de la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI). Preuve de l'importance stratégique du thon dans la région, plus de 35 experts, techniciens et représentants des 12 pays membres de la CPSOOI, ainsi que des partenaires comme la Commission de l'océan Indien (COI), le WWF et le FAO ont participé à cette rencontre appuyée par le projet TransFORM SWIOFish5 coordonné par la COI et financé par la Banque mondiale.

En effet, l'océan Indien constitue le deuxième océan le plus important au monde pour la pêche thonière. En 2023, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) a enregistré des captures totales dépassant deux millions de tonnes métriques, l'océan Indien occidental représentant à lui seul près du double du volume de la région orientale avec 1,29 million de tonnes contre 711 000.

Ces chiffres témoignent non seulement de la richesse de notre région, mais aussi de la pertinence et de l'utilité de mécanismes comme le GTCCPT. En effet, le thon dans l'océan Indien représente bien plus qu'une marchandise : il constitue une bouée de sauvetage pour les pêcheurs artisanaux, il fournit de l'emploi, génère de la croissance et contribue à la sécurité alimentaire, entre autres.

Principales avancées et recommandations stratégiques

Renforcement de la coordination régionale

Les participants ont validé les mises à jour présentées par la CPSOOI, la CTOI et l'Accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (APSOI), consolidant ainsi la base informative pour la prise de décision régionale. Cette coordination sera renforcée par le suivi des initiatives conjointes entre ces trois organisations en matière de surveillance et de contrôle des pêches.

Avancées en matière de surveillance et contrôle

Des progrès significatifs ont été constatés dans le développement des initiatives de surveillance, contrôle et suivi (SCS). Et ce, notamment à travers les présentations du Plan régional de surveillance des pêches de la COI soutenu par l'Union européenne et du Centre de coordination du SCS de la SADC. La réunion a recommandé de renforcer cette coordination entre les deux.

Défis prioritaires et actions concrètes

Face aux défis persistants, la réunion a souligné la nécessité de renforcer collectivement les systèmes de données, d'appliquer les mesures de l'État du port, de construire des systèmes de gestion des pêches adaptatifs et résilients, tout en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que la piraterie. Les représentants ont convenu d'organiser la 14^e session en 2026 avec le soutien du projet TransFORM SWIOFISH5 et de planifier une session virtuelle en 2027 pour assurer la continuité des travaux. Parallèlement, l'accent sera mis sur l'accompagnement de la mise en œuvre des lignes directrices sur les normes minimales d'accès pour garantir un accès équitable et durable aux ressources halieutiques, tout en construisant des systèmes de gestion des pêches adaptatifs et résilients face aux défis actuels.

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



Déclarations

Honorable Gilles Fabrice David, ministre délégué à l'Agro-industrie, à la Sécurité alimentaire, à l'Économie bleue et à la Pêche. « Cette plateforme [ndlr : Groupe de travail sur la collaboration dans les pêches thonières] constitue un véritable levier de transformation. Elle nous permet de dépasser les approches fragmentées pour construire une vision régionale partagée. L'engagement de Maurice en faveur de la durabilité se traduit par la mise en œuvre des normes minimales d'accès, la ratification d'accords internationaux et la modernisation continue de notre cadre législatif. Aujourd'hui, je souhaite que cette session nous permette de faire de nos pêcheries un modèle de durabilité, de solidarité et d'équité pour toute la région. »

M. Marc Maminiana, Chargé de mission à la Commission de l'océan Indien : « Les pêches thonières ont une valeur stratégique essentielle pour la croissance, la sécurité alimentaire et la résilience économique de nos États. Je constate avec satisfaction les résultats obtenus grâce au projet TransFORM SWIOFish5, notamment le renforcement de la gouvernance régionale, la mise en place d'outils de suivi et l'appui aux mesures de conservation dans le cadre de la CTOI et de l'APSOI. J'appelle les États membres à adopter le plan de travail 2025-2026, à harmoniser leurs positions et à continuer d'agir ensemble pour une gestion durable et équitable de nos ressources. »

M. Patrice Talla, Coordonnateur de la Commission des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien : « Après la période difficile du COVID-19, je tiens à saluer les efforts accrus de coopération régionale. Il est essentiel que nous soutenions nos pêcheurs dans le sud-ouest de l'océan Indien et que nous promouvions une gestion durable de nos ressources halieutiques. Je crois qu'il est urgent de renforcer nos capacités scientifiques et socio-économiques pour mieux orienter nos décisions politiques. Je remercie les États membres et nos partenaires techniques pour leur engagement. Maintenant, je nous invite collectivement à aller plus loin, en harmonisant nos actions régionales de manière cohérente et efficace. »

Dr. Charles Boliko, Représentant sous-régional de la FAO pour les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. « Je salue l'engagement fort de Maurice dans le développement durable, notamment à travers un nouveau projet environnemental ambitieux. Je tiens à rappeler le rôle économique crucial des pêches thonières pour notre région, tout en soulignant les menaces croissantes de la pêche illégale. Je me réjouis des avancées importantes du projet TransFORM SWIOFish5 dans le renforcement de la gouvernance régionale et la mise en œuvre de mesures conjointes de gestion. J'en appelle à un engagement collectif renforcé pour garantir des pêcheries durables, équitables et résilientes dans le sud-ouest de l'océan Indien. »

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

